

Opération "poulettes"



Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette

81, Rue de la Fonderie

57390 Audun-le-Tiche

[Voir le site internet](#)

Laure-sophie Poiré

laure-sophie.poire@ccphva.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis 2011, la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette est engagée dans un programme local de prévention des déchets. La diminution des déchets fermentescibles fait partie des axes prioritaires du plan d'action et c'est dans ce contexte que s'est développée la première opération témoin faisant intervenir l'appétit de petites poulettes !

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette opération témoin est de démontrer que la gourmandise des poules représente un véritable atout pour diminuer le volume de nos poubelles. Elles sont une alternative intéressante à ceux qui ne veulent pas se lancer dans le compostage et permettent d'éviter le gaspillage alimentaire. En prime : de bons oeufs frais chaque matin !

Résultats quantitatifs

- 20 foyers témoins de composition différente sélectionnés
- 20 poulaillers distribués
- 40 poules pondeuses adoptées

En 3 mois de pesées des déchets alimentaires, plusieurs chiffres intéressants :

- Les 40 poules témoins de la CCPHVA ont consommé 255 kg de biodéchets, elles consommeront donc plus de 1 tonne par an !
- L'acquisition de 2 poules permet de diminuer en moyenne de 50 kg/an les biodéchets jetés par foyer
- Les poules représentent une alternative intéressante pour les petits foyers qui semblent jeter plus selon les chiffres reçus (réduction de 20 kg/personne pour cette opération ce qui donnerait 80 kg/personne/an).

Résultats qualitatifs

1. Une opération poules fait beaucoup parler, suscite beaucoup de questions et d'intérêt auprès du public. Elle intéresse également les médias.
2. Elle intéresse les personnes âgées et les enfants, elle rappelle des souvenirs.
2. L'ensemble des foyers témoins a été conquis par cette opération, beaucoup souhaitent agrandir leur poulailler et les voisins participent en donnant leurs déchets. Les poules font office d'animaux de compagnie pour les personnes âgées.

3. Les participants ont obtenu en moyenne une dizaine d'oeufs par semaine.
4. Cette opération a permis de créer un partenariat très enrichissant avec un éleveur local.

MISE EN OEUVRE

Planning

Décembre 2013 : délibération du conseil communautaire autorisant l'opération

Janvier 2014 : commande des poulaillers

Janvier-février 2014 : étude des différentes réglementations concernant les poules pour les communes du territoire

Février-juin 2014 : planification et montage de l'opération, conception des documents

Avril 2014 : livraison des poulaillers

Juin-septembre : appel à candidatures pour les foyers témoins - acquisition des poulaillers

Juillet : création du partenariat avec l'éleveur

Octobre 2014 : remise des poules aux foyers témoins

Octobre-décembre 2014 : déroulé de l'opération

Janvier 2015 : bilan

Moyens humains

L'animatrice en charge du programme local de prévention des déchets.

L'éleveur qui est intervenu pour la remise des poules.

Les foyers témoins pour les 3 mois de l'opération.

On oublie pas les poulettes !

Moyens financiers

Fourniture et livraison des poulaillers : 3 500 €

Achat de 40 poules : 290 €

TOTAL : 3 790 €

Moyens techniques

Un local pour stocker les poulaillers

Remise des poules sur le marché en compagnie de l'éleveur qui a fourni les boîtes de transport pour les mamzelles

Partenaires mobilisés

- L'ADEME
- Les communes adhérentes
- L'éleveur
- Le fournisseur de poulaillers

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible si on dispose de la subvention du Programme local de prévention. Elle est reconduite en 2015 sur le territoire de la CCPHVA.

Difficultés rencontrées

C'est une opération très populaire qui fait beaucoup parler. Elle permet également de faire connaître le travail de la collectivité et donne une image sympa. Les médias apprécient beaucoup ce type de sujets.

Recommandations éventuelles

Deux types de recommandations :

- On travaille avec des animaux. Il faut vraiment être très attentif au déroulé de l'opération et limiter le nombre de foyers témoins afin de bien suivre les familles. Il faut responsabiliser les participants, leur procurer toutes les informations nécessaires (petit guide, veille de l'éleveur) et cadrer l'opération par une réglementation stricte. La dotation d'un poulailler ne suffit pas, il faut absolument faire installer un enclos de protection contre les prédateurs.

- Ce type d'opération peut faire polémique notamment par le biais des conflits de voisinage. Il faut bien étudier les réglementations existantes sur le territoire au niveau des communes et veiller à ce que les participants aient bien prévenu leurs voisins de l'installation d'un poulailler.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Mars 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO
julien.ruaro@ademe.fr
Direction régionale Grand Est